

du 19 juillet 2024

Elevant à la Dignité de Grand-croix dans
l'Ordre du Mérite du Niger à l'occasion de
la fête du 03 Août 2024.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LA
SAUVEGARDE DE LA PATRIE, CHEF DE L'ETAT ;**

- Vu** la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2023-02 du 28 juillet 2023, portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition ;
- Vu** la loi n° 90-28 du 28 décembre 1990, instituant les Ordres Nationaux de la République du Niger, et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le décret n° 2014-722/PRN du 24 novembre 2014, fixant les attributions du Grand Chancelier des Ordres Nationaux et portant organisation de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux ;
- Vu** le décret n° 2023-074/P/CNSP du 8 septembre 2023, portant organisation des services de la Présidence du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et fixant les attributions de leurs responsables, modifié par décret n° 2023-318/P/CNSP du 10 novembre 2023 ;
- Sur** Proposition du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;

Après Avis du Conseil des Ordres Nationaux ;

DECRETE :

Article premier : Sont élevées à la Dignité de Grand-Croix dans l'Ordre du Mérite du Niger, à l'occasion de la fête du 03 Août 2024, les personnalités dont les noms suivent :

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

- KARIMOU HIMA ABDOULAYE, COL-MAJ - Gendarmerie
- IBRAHIM BAGADOMA MAHAMADOU, GBR - Gendarmerie.

OK
3

Article 2. - Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

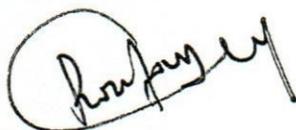
Fait à Niamey, le 19 juillet 2024

Signé : Le Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat

Le Général de Brigade **ABDOURAHAMANE TIANI**

Pour ampliation :

**Le Secrétaire Général
du Gouvernement**



MAHAMANE ROUFAI LAOUALI